

Aperçu des prestations

La présente annexe a pour but de donner un aperçu des différences principales entre votre produit actuel et celui proposé en libre passage.

Société Mutuel Assurances SA
Assurance pour frais de traitement hospitalier
(HPAM01)

Votre couverture actuelle

Société Groupe Mutuel Assurances GMA SA
Indemnité journalière en cas d'hospitalisation
(BHGA01)

Nouvelle couverture proposée

Prestations

L'assurance HPAM01 couvre les frais d'hospitalisation en division commune, mi-privée ou privée non pris en charge par l'assurance-maladie obligatoire des soins jusqu'à concurrence de Fr. 200.– par jour, pendant au maximum 720 jours dans une période de 900 jours consécutifs.

Le contrat d'assurance prend fin à l'épuisement du droit aux prestations.

Exclusion

Hospitalisation à l'étranger

L'assurance BHGA01 couvre le versement d'une indemnité journalière en cas d'hospitalisation de Fr. 200.–, versée pendant au maximum 90 jours par année civile.

Le contrat d'assurance prend fin après lorsque l'assureur a versé 360 indemnités sur une période de quatre années civiles.